Connaitre son territoire : histoire ancienne

Le royaume de Majorque et la frontière des Corbières.

Objectifs

Etre en capacité de restituer l'histoire locale à ses hôtes

Pré-requis

Pas de pré-requis nécessaires

Contenu

La matinée est consacrée à une intervention en salle sur les thémes suivants :
- Rappel du contexte historique méridional de l'époque gallo-romaine au haut moyen-âge
- Le royaume de Majorque et la frontière des Corbières
- Morphologie des châteaux : castrum, palais, forteresse : de Tautavel à Salses, en passant par Perpignan

Les stagiaires découvriront dans l'après midi le site du Palais des Rois de Majorque, superbe forteresse située au coeur de Perpignan et illustrant parfaitement les échanges de la matinée.

Si l'emploi du temps le permet une découverte à pied d'autres monuments emblématiques de Perpignan sera effectuée.

Un support de formation, ainsi qu'une attestation de formation seront remis aux stagiaires à l'issue de la formation.

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 24/01/2013

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 10€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Pas de pré-requis

Plus de renseignements
Responsable de stage : Marie Coupet
aude.po@accueil-paysan.com
Accueil Paysan Aude et P.O.
12, rue des genêts
11300 Limoux
Tél : 04 68 31 01 14

Taux de satisfaction : %

Repas en extérieur (pique-nique ou restauration rapide). Non pris en charge.

ⓘ **Modalités d'accès :**

Dates, lieux et intervenants

29 janv 2013 14:00 - 17:30	Le Palais des Rois de Majorque 66000 Perpignan	Guide conférencier mis à disposition, accompagné de Celine Porcel, Conférencière Assos.TRACES.
29 janv 2013 09:30 - 13:00	En attente confirmation 66000 Perpignan	Celine Porcel, Conférencière Assos.TRACES. Anciennement technicienne archéologue à ACTER.

Co-organisateur(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

_ _

Tel _

Courriel _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)